

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/11/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Voter
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 19 Novembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 04/11/2024. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 04/11/2024.

Présents : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GAGNARD Sylvie, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique
Excusé(s) : M. GHYAMPHY Koffi

A été nommé(e) secrétaire : M. GENDRON Bernard

2024/113 – Espace de loisirs - saison 2025 - Tarifs

Sur proposition de Mme Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les tarifs relatifs aux entrées de l'Espace de Loisirs pour la saison 2025 comme suit :

- Entrée individuelle : 2.50 € par personne à partir de 8 ans
- Entrée groupe : 1.50 € par personne pour les groupes organisés de dix personnes ou plus, et les comités d'entreprises
- Forfait par car : 50 € quel que soit le nombre de personnes
- Carte de saison : 20 € carte d'abonnement
- Habitant de Marçon et autres : gratuité sur présentation de la carte "résident".

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 26/11/2024
Le Maire
Monique TROTIN



Secrétaire de séance
M. GENDRON Bernard